

# *Éléments de la «peau sociale» au début du Bronze final (XIV<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s. av. J.-C.) dans le sud-est du Bassin parisien*

Stéphane ROTTIER

---

## **Résumé**

À partir de l'exemple du Bronze final du sud-est du Bassin parisien, cet article propose de considérer certains objets comme des éléments appartenant à la «peau sociale» des personnes les portant. L'étude des épingles en bronze est détaillée et montre comment une lecture archéo-anthropologique fine du mobilier retrouvé dans les tombes peut permettre de pousser la réflexion jusqu'à émettre des propositions en termes de fonctionnement ou d'organisation sociale. Le fait que certaines personnes puissent exercer un rôle social à différents niveaux de l'organisation d'un ou plusieurs groupes humains est abordé à travers ces attributs, potentiels marqueurs identitaires. Les distinctions mises en évidence permettent ensuite de discuter des codes qui pourraient régir le port de ces objets et par là-même les inférences socioculturelles qui les permettraient.

## **Abstract**

The concept of «social skin», used by T. Turner in 1980, defines the privileged space where the social space of the individual begins and the internal, biological, domain finishes: the border between the person as «biological being» and the person as «social actor». This space, flexible for each individual, can indicate an identity within a group (family or other), for example in the form of tattoos, scarifications, clothes or again objects of finery or jewels such as bracelets, amber, pins, etc. In archaeological reasoning, objects that are worn, mostly considered as individual, can maybe join this notion of a personal and social identifier of the individual. This «social skin» would in fact be an interface between the individual and the community in which he lives. In the early Late Bronze Age of the southeast of the Paris Basin, a few objects can be recognized as elements belonging to the «social skin» of the persons wearing them. For example, several trends can thus be distinguished in the way bronze pins were worn. The absence of any pin is certain for more than one individual in ten, and possible for two thirds of the individuals. The implications regarding the «social skin» of the deceased remain to be determined. It could involve the material impossibility of having such an object, in view of social agreements reserving it for a part of the population only. On the other hand, the idea of a chronological variation in the constitution of the funerary costume does not seem feasible, because those wearing pins and the others are found throughout the sequence.

*The people wearing pins are not all equipped in the same way. It is likely, even there, that social rules structure the attribution of these objects, which*

*seems to correspond to groups of persons presenting common characteristics, doubtless established partially according to their age and their sex:*

- *The small and medium-sized bronze pins (< 25 cm), with rolled or crossier heads, are preferentially worn by women, with no specificity regarding age.*
- *The small and medium-sized bronze pins with voluminous heads (spherical, solid or hollow), and of the Courtavant type, are worn by old adult males.*
- *The long bronze pins (> 25 cm) with flat discoid head are worn by young to mature adult females.*

*If we consider these objects as identity markers of the individual within a community, it is possible to envisage that their exogenous aspect in a given context may be due to the movement of the persons wearing them. Thus, in the southeast of the Paris Basin, it would seem that at the beginning of the Final Bronze Age, if there was a new population arrival, it could not have concerned more than a few individuals per generation, and credibly only males in the hypothesis proposed here. There would thus have been no movement of whole populations (no big migrations), but only the mobility of some individuals. Other archaeological data such as the structure of graves, in particular their position or not within a reserved area, would seem to indicate that these few males who could have moved were persons with a strong sociopolitical impact. Thence, we propose that these movements of men are governed by an alliance system of the uxorilocal type. The men would thus come to settle in their wife's place of residence, where they would benefit from high-ranking status. The reverse is then possible, with the departure of their local counterparts towards the formers' place of origin. The study of the bronze pins thus shows how a detailed archaeo-anthropological interpretation of grave goods can allow proposals to be made in terms of functioning or social organization.*

Dans les disciplines archéologiques, la prise en compte des gestes funéraires, et non plus seulement du mobilier, peut être le point de départ de l'analyse comportementale vis-à-vis de la mort (Duday, 1981 ; Demoule, 1982 ; Brun, 1986). Comme le signale P. Brun en 1986, à l'Âge du bronze les enclos n'entourent pas que des tombes dites riches (Brun, 1986, p. 66) et inversement, toutes les tombes considérées comme riches par leur contenu, notamment métallique, ne sont pas entourées d'un enclos. Pour cette période, les débats anglo-saxons sur l'interprétation des sépultures et des témoins funéraires en termes de statut du défunt et d'implications sociales, résumés par H. Härke en 2000, reflètent la difficulté à identifier des caractéristiques discriminantes de ce point de vue. La mise en évidence de l'existence de critères objectifs, fondés sur l'ensemble des informations disponibles concernant les pratiques funéraires, des ossements aux objets, en passant par la structure, l'orientation et l'agencement de la sépulture, permettrait une analyse sociale échappant aux raisonnements circulaires encore trop souvent utilisés. Il est vraisemblable que les informations qui nous parviennent au travers des sépultures soient filtrées par les pratiques funéraires et que ce filtre soit constitué, pour une part, en fonction de la condition de l'individu dans la société.

Par conséquent, la réflexion doit passer par une phase de questionnement sur le fond, à savoir la signification des indices archéo-anthropologiques et leurs

relations d'inférences en termes socioculturels. En effet, la «richesse» de la tombe reflète-t-elle pour autant le statut social du défunt ou bien la qualité de ses funérailles ? Ces deux notions sont-elles redondantes ? La qualité (pour autant que l'on puisse en juger) et la quantité d'objets présents dans la tombe sont-elles exclusivement le fait de ces paramètres ? La structuration de la tombe et la gestuelle concernant le cadavre doivent vraisemblablement être prises en compte. Le statut est sans doute reconnu autant par l'investissement humain, dans l'élaboration de la tombe par exemple, ou encore par son fonctionnement et les interventions jusqu'à l'abandon de la structure, que par les dépôts de mobilier. Quelle est l'importance des pratiques funéraires dans ces questions de dépôts ou non d'objets, d'animaux ou de restes d'animaux dans les sépultures ? L'évolution de ces pratiques dans le temps est-elle influencée uniquement par l'évolution culturelle du groupe ?

---

#### LA «PEAU SOCIALE»

---

Pour tenter d'apporter une réponse à ces questions, le concept de «*social skin*», ou «peau sociale», utilisé par T. Turner en 1980, peut aisément trouver sa place dans la discussion. Il utilise cette notion pour désigner l'espace privilégié où pourra se signaler, au sein d'un groupe, familial ou non, l'identité de l'individu, par

exemple sous la forme de tatouages, de scarifications, de vêtements ou encore d'objets de parure ou de bijoux tels que les bracelets, l'ambre, les épingles, etc. Dans un raisonnement archéologique, les objets portés, le plus souvent considérés comme individuels, peuvent peut-être intégrer cette idée d'identifiant personnel et social de l'individu. Cette «peau sociale» serait en fait une interface entre l'individu et la communauté dans laquelle il évolue. C'est là que commence l'espace social, là que finit le domaine intérieur, biologique, de l'individu : la frontière entre la personne «être biologique» et la personne «acteur social». Cet espace est modulable pour chaque individu et le costume change, selon un certain nombre de règles. Par exemple, T. Turner met en évidence des variations de cette «peau sociale» en relation avec le niveau de socialisation de l'individu dans la tribu Kayapo, en Amazonie (Turner, 1980). Elle permet à l'ensemble du groupe d'identifier le statut social de l'individu. Les enfants sont ainsi identifiés par leur appartenance familiale, grâce à des peintures corporelles appliquées par leur mère et à leur coiffure. Après le passage à l'âge adulte, hommes et femmes portent des peintures et des coiffures identiques à l'ensemble de la communauté adulte. La «peau sociale» de ces hommes inclut un disque labial et un étui pénien. De plus, la taille du plateau labial reflète le pouvoir de l'individu en tant qu'orateur politique. Quelques variantes au niveau des peintures, notamment par les parties du corps peintes en rouge ou en noir, précisent encore cette hiérarchie. De cette façon, des niveaux relatifs d'intégration sociale sont affichés et reconnus par l'ensemble de la tribu qui en définit les règles. La célébration d'événements sacrés est l'occasion d'affirmer son identité, son statut, au sein du groupe, bien que la «peau sociale» reste présente dans les activités habituelles. Il s'avère également que la classification des statuts est l'image de celle des rôles de chaque acteur social. La «peau sociale» apparaît donc comme un ensemble d'indices symbolisant la position et la fonction de l'individu dans le groupe.

Ces indices peuvent donc être apparentés à des marqueurs, qu'ils soient individuels ou collectifs. En archéologie, les individus auxquels nous sommes confrontés sont morts. C'est-à-dire qu'au sein de leur société, ils peuvent avoir un statut particulier, celui de défunt. La question est alors de savoir si la «peau sociale» de la personne vivante lui reste attribuée à la mort de l'être biologique. Si oui, les objets portés par le mort peuvent être interprétés comme marqueurs sociaux de la personne avant sa mort. Si non, la personne passe au statut de défunt, auquel cas les objets portés font partie de la «peau sociale» du mort, c'est-à-dire de son costume funéraire. Celui-ci pourra être constitué en regard du degré d'intégration sociale de l'individu, c'est-à-dire avec une composante à signification collective variant du tout au rien. Le degré d'intégration maximal est alors supposé induire une sépulture marquée du sceau collectif. Si le degré d'intégration sociale est tel que la personne est considérée avant tout comme personne publique, et non comme membre d'une famille par exemple, il est probable que le costume et l'appareil funéraire dans son ensemble

reflètent cet aspect collectif. Ainsi, la construction de tumulus peut entrer dans cette catégorie d'indices d'une présence sociale affirmée. De la même façon, des objets dont l'usage semble à caractère collectif, mais qui n'entrent pas dans la «peau sociale» de l'individu, peuvent refléter les interactions sociales qu'il a suscitées. C'est ainsi l'ensemble de la dotation de la sépulture, objets portés ou non, son architecture et son fonctionnement qui peuvent nous permettre d'approcher la personne sociale et à travers elle sa position dans l'organisation sociale du groupe.

Bien qu'il eut été très intéressant de discuter de l'ensemble de ces paramètres, déjà exposés par ailleurs (Rottier, 2003), seul l'exemple particulier des épingles en bronze au début de l'Âge du bronze final (XIV<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s. av. J.-C.) dans le sud-est du Bassin parisien sera développé ici.

---

### APPROCHE ARCHÉO-ANTHROPOLOGIQUE DES OBJETS

---

Pour l'ensemble des deux sites à l'origine de cette étude, Barbey «les Cent Arpents» (Seine-et-Marne) et Barbuise et La Saulsotte «Frécul» (Aube) (fig. 1), les sépultures et des ossements de cent cinquante-huit sujets ont pu être observés. Le mobilier est également abondant (Rottier, 2003). Même si les données sont relativement hétérogènes en raison de l'étalement des découvertes sur trois quarts de siècle (Rottier, 2003 et 2007), il s'agit là de la plus importante collection ostéologique pour l'Âge du bronze en France septentrionale. L'importance du corpus constitué par les ensembles des sites de Barbey «les Cent Arpents» et Barbuise et La Saulsotte «Frécul» offre donc une possibilité trop rare d'approche archéo-anthropologique.

D'une manière générale, les objets trouvés dans les sépultures se répartissent entre deux catégories fonctionnelles : les céramiques accompagnent le mort, alors que les objets en métal sont le plus souvent portés par le défunt. Cette seconde catégorie regroupe également les autres objets de parure et d'ornement (ambre, coquillage, etc.).

#### Objets portés et objets d'accompagnement

La signification de ces deux catégories d'objets est primordiale pour la compréhension des comportements. En effet, les objets portés sont le plus souvent considérés comme individuels. Ils font partie de ce que T. Turner qualifie de «*social skin*», ou «peau sociale» (Turner, 1980) (cf. ci-dessus). Par exemple, l'incorporation d'un matériau particulier dans la «peau sociale», tel que l'or ou l'ambre, reflète à la fois l'identité individuelle et une appartenance collective, par sa présence ou non, par la technique de fabrication, la façon d'être porté... L'identité sociale sera mise en exergue par la répétition, au sein d'un groupe d'individus, de caractères similaires. Au sein d'une même composante sociale, des variations subviennent donc vraisemblablement dans la réglementation, tacite ou

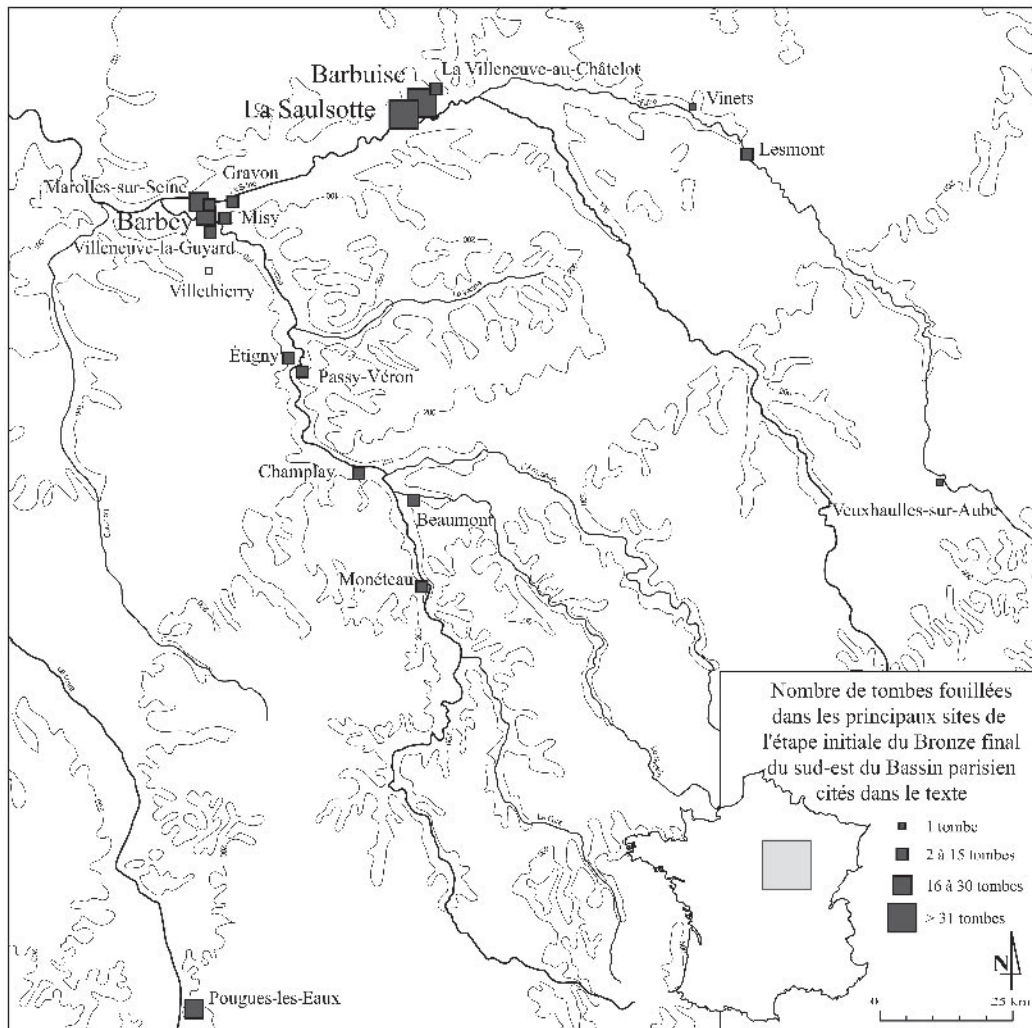


Fig. 1 – Localisation des sites de Barbueise, La Saulsotte et Barbey et des autres sites funéraires du début du Bronze final.  
 Fig. 1 – Location of the sites of Barbueise, La Saulsotte and Barbey and other funeral sites of the early Late Bronze Age.

non, des us et coutumes qui dictent la confection de cette «peau sociale» : variations en fonction du statut de l'individu au sein du groupe d'une part, variations dans le temps des règles sociales d'autre part. Il est également probable que le statut du défunt varie selon des modalités similaires.

La position sociale d'un individu ne peut donc s'appréhender que par une approche d'ensemble, dont une des composantes est représentée par le mobilier qui lui est associé, qu'il soit porté, comme la parure, ou déposé en accompagnement, comme la vaisselle céramique.

### Les épingles en bronze : aspect typologique

Les épingles de Barbey «les Cent Arpents» et de Barbueise et La Saulsotte «Frécul» sont tout à fait comparables avec les autres découvertes de la région ou du complexe nord-alpin tel qu'il est défini pour cette période de transition entre Bronze moyen et final (Brun, 1986). Elles appartiennent pour la plupart à des types

et des formes bien connues. Le dépôt de Villethierry, dans l'Yonne (Mordant *et al.*, 1976), contient de nombreuses formes retrouvées ici.

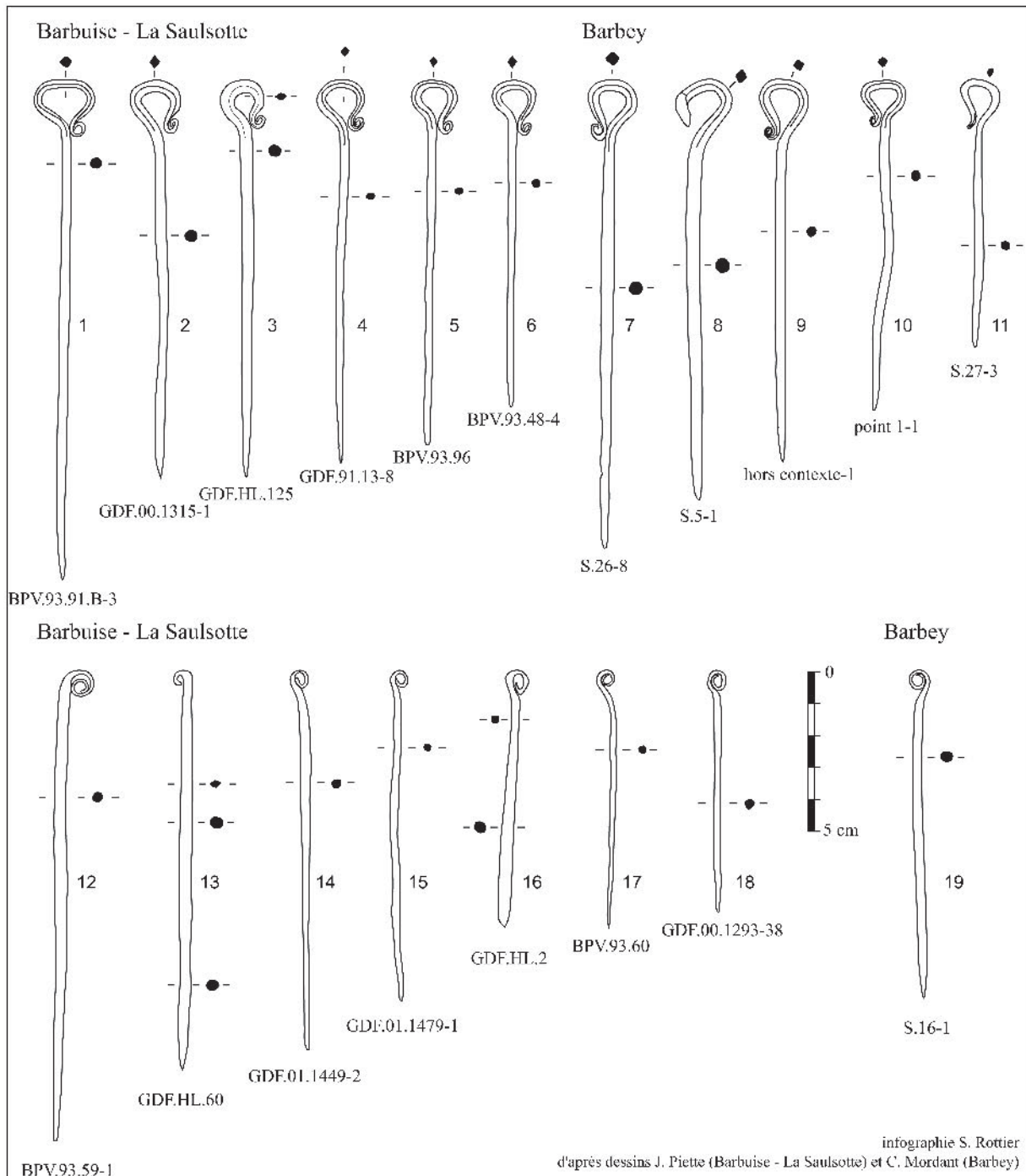
Cinq types principaux sont représentés en plusieurs exemplaires : deux épingles à tête discoïdale et collettes mobiles, douze épingles à tête discoïdale plate et trois autres s'en rapprochant, cinq épingles dérivées du type de Courtavant, onze épingles à tête en croise, huit épingles à tête enroulée.

Les épingles à tête filiforme enroulée ou en croise sont bien représentées sur les sites de Frécul et Barbey (fig. 2), comme à Villethierry. Elles sont regroupées ici du fait de leur indifférenciation dans la façon d'être portées qui sera détaillée plus loin. Du point de vue typologique, ces deux types distincts ne sont pas particulièrement significatifs puisqu'on les connaît dès le Bronze moyen pour les premières et jusqu'au VIII<sup>e</sup> siècle avant notre ère pour les secondes (Audouze et Gaucher, 1981). La datation radiométrique de la sépulture GDF.00.1293 de Frécul confirme cet intervalle pour les épingles à tête enroulée, avec des pics de probabilité situés au XIV<sup>e</sup> siècle. Celles à tête en croise

des sépultures GDF.91.13 et GDF.00.1315 de Frécul et de la sépulture S.26 de Barbey sont légèrement plus récentes, toutes les trois placées du XIV<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle par les principaux pics de probabilité des dates <sup>14</sup>C (fig. 6).

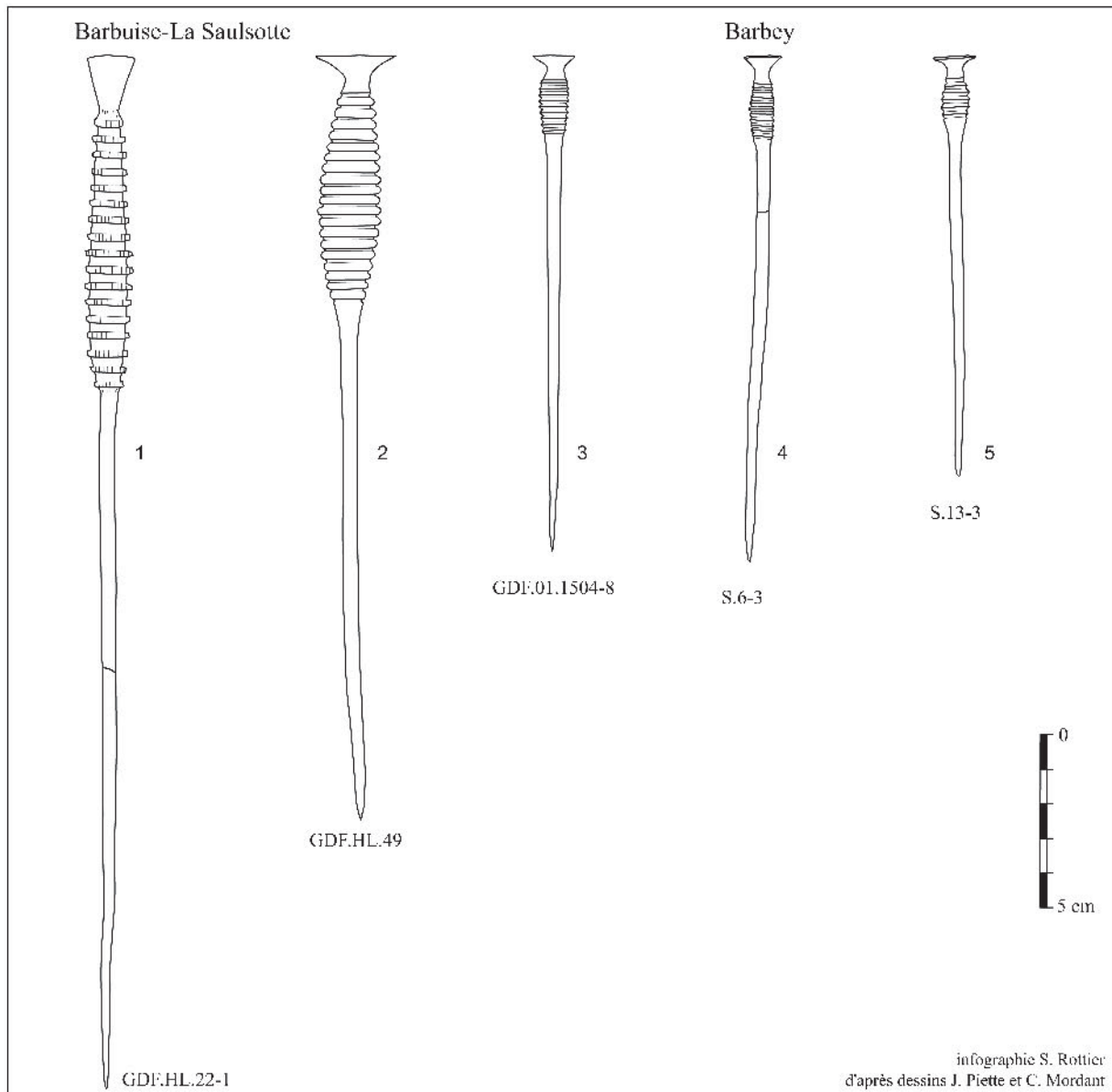
Les épingles se rapprochant du type de Courtavant (fig. 3) ne se retrouvent pas dans le dépôt de Villethierry. Elles sont de production et d'utilisation légèrement plus anciennes, issues des épingles à tête côtelée et rattachées au début du Bronze final par tous les

auteurs (Audouze et Gaucher, 1981). Cinq épingles sont des variantes du type de Courtavant. Celle de la sépulture GDF.HL.22 de Frécul (fig. 3, n° 1) est particulièrement connue, puisqu'elle a été publiée notamment dans les carnets de fouille de M. Vaché en 1962 et reprise par G. Gaucher dans ses différents travaux typologiques (Audouze et Gaucher, 1981; Gaucher, 1981 et 1983). Son fût renflé à petites collerettes striées verticalement rappelle celles de Laroche, dans l'Auxerrois (Hure, 1931), de Saint-Germain-au-Mont-d'Or,



**Fig. 2** – Épingles en bronze à tête en crosse et à tête enroulée de Barbuise et La Saulsotte «Frécul» (nos 1 à 6 et 12 à 18) et de Barbey «les Cent Arpents» (nos 7 à 11 et 19).

**Fig. 2** – Crosier-headed and roll-headed bronze pins from Barbuise and La Saulsotte «Frécul» (nos. 1 to 6 and 12 to 18) and from Barbey «Les Cent Arpents» (nos 7 to 11 and 19).

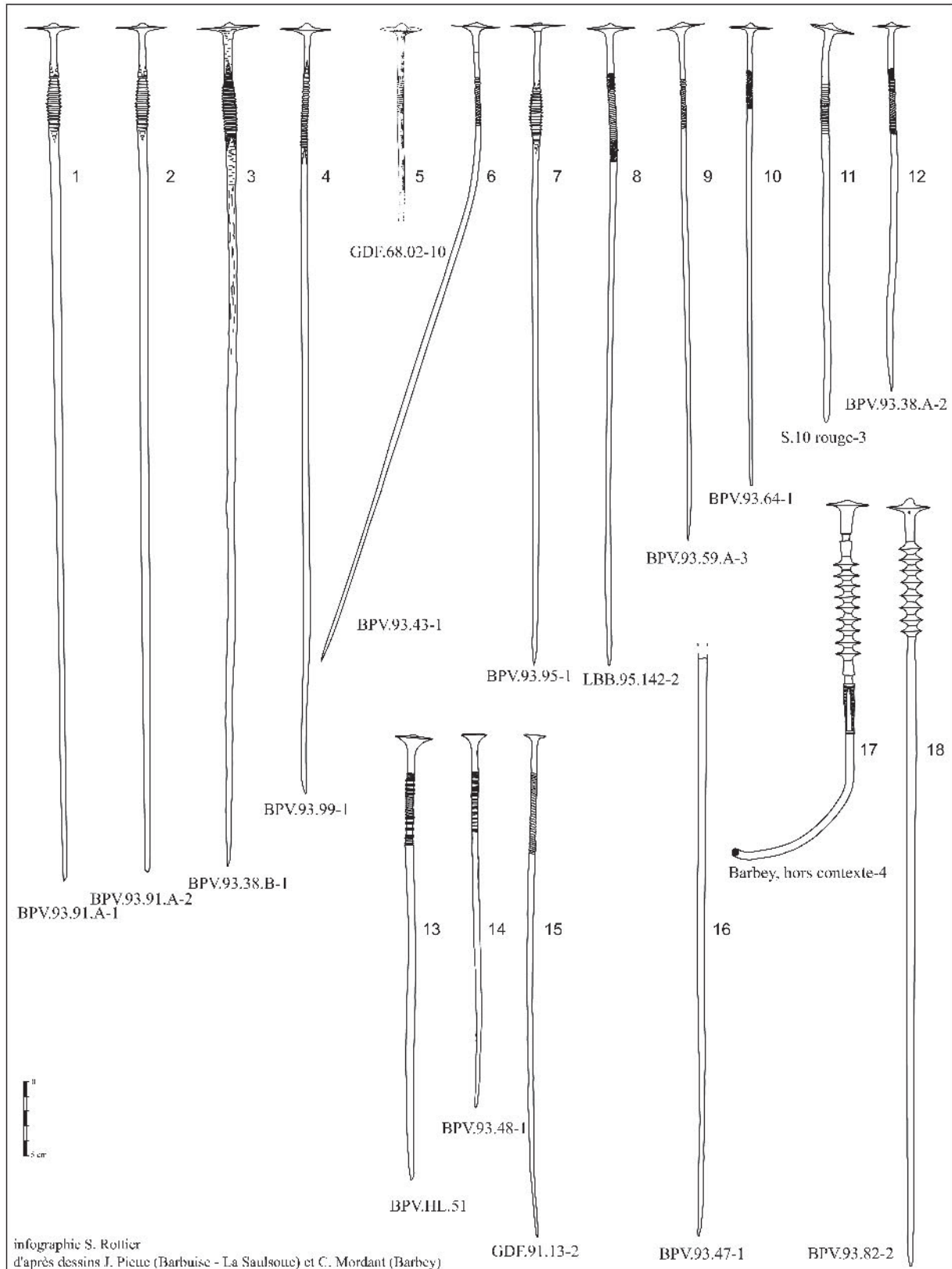


**Fig. 3** – Épingles en bronze de type Courtavant (et dérivées) de Barbuisc et La Saulsotte «Frécul» (nos 1 à 3) et de Barbey «les Cent Arpents» (nos 4 et 5).

**Fig. 3** – Bronze pins of the Courtavant type from Barbuisc and La Saulsotte «Frécul» (nos. 1 to 3) and from Barbey «Les Cent Arpents» (nos. 4 and 5).

près de Lyon (Courtois, 1957), de la rue des Tuileries à Lyon (découverte 2007 ; Rottier, inédit) et plusieurs autres trouvées en Allemagne à Steinheim, en Bade-Wurtemberg (David-Elbiali, 2000), et en Suisse, notamment à Zurich (Beck, 1980), ou encore à Fribourg (David-Elbiali, 2000). M. David-Elbiali rappelle que cette épingle est connue sous le nom de type de Clans, nom du site des Alpes-Maritimes où elle est associée à un dépôt. L'auteur commente la répartition de ces modèles dans tout l'Est de la France, le Sud-Ouest de l'Allemagne et l'Ouest de la Suisse. À signaler également qu'une épingle de dimensions et au décor comparables à celle de GDF.HL.22, mais avec une tête un peu plus évasée, a été trouvée au Bois du Roc à Vilhonneur, en Charente (Gomez de Soto et Pautreau, 1989).

Les datations radiométriques effectuées permettent de situer l'usage de l'épingle assimilée au type de Courtavant de la sépulture de Frécul GDF.01.1504 entre 1256 et 1013 av. J.-C. (LY-11033), avec des pics de probabilités tous situés dans le XII<sup>e</sup> siècle. L'exemplaire de la sépulture S.13 de Barbey peut, de la même façon, être placé entre 1406 et 1132 BC (GRA-18044), avec des pics de probabilité au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle (fig. 6). Ces dates témoignent de l'ancienneté de ces épingles et de leur possible utilisation pendant au moins deux siècles, puisque ces deux épingles sont morphologiquement proches (fig. 3). De même, l'épingle de la sépulture S.13 de Barbey trouve son homologue à quelques kilomètres seulement, à la Croix de la Mission à Marolles-sur-Seine, dans l'incinération 80



**Fig. 4** – Épingles en bronze à tête discoïdale et à tête discoïdale et collerettes mobiles de Barbuise et La Saulsotte «Frécul» (n<sup>os</sup> 1 à 16 et 18) et de Barbey «les Cent Arpents» (n<sup>o</sup> 17).

**Fig. 4** – Bronze pins, disc-headed and disc-headed with mobile flanges, from Barbuise and La Saulsotte «Frécul» (nos. 1 to 16 and 18) and from Barbey «Les Cent Arpents» (no. 17).

attribuée à l'étape ancienne du Bronze final (Peake et Delattre, 1999, fig. 10C).

Plusieurs épingles à longue tige ont été trouvées dans les sépultures de La Saulsotte «le Bois Pot de Vin». L'épingle à collerettes mobiles (fig. 4, n<sup>os</sup> 17 et 18), également présente à Barbey, est connue dans plusieurs autres gisements. On en retrouve dans toute la vallée de la Saône et du Rhône (Gallay et Huber, 1972), jusqu'en Provence où un moule à collerettes a été identifié à Simiane-Collongue (Vital, 1999; Buisson-Catil et Vital, 2000). Ce type d'épingle se trouve aussi dans le sud-est du Bassin parisien, en Suisse et dans le Sud de l'Allemagne (Kimmig, 1951; Sandars, 1957; Audouze et Courtois, 1970; Beck, 1980; Audouze et Gaucher, 1981). A. Beck séparait deux groupes de production selon des aspects typologiques, mais aussi et surtout selon la répartition géographique des découvertes. Cette distribution doit sans doute être considérée plutôt comme la trace des échanges d'objets ou de techniques qui devaient avoir lieu le long de l'axe nord-sud du couloir Saône-Rhône. C'est aussi et surtout l'expression du régionalisme de la parure à partir d'un prototype commun.

Ces épingles sont attribuées au tout début du Bronze final, voire à la fin du Bronze moyen par ces mêmes auteurs. La datation radiométrique de la sépulture BPV.93.82 de Frécul indique effectivement une fourchette assez haute, de 1431 à 1133 cal. BC (Ly-1415), avec des probabilités les plus importantes pour le XIV<sup>e</sup> siècle (fig. 6).

Les épingles à tête discoïdale plate et longue tige (fig. 4, n<sup>os</sup> 1 à 15), bien connues dans la région, notamment par le dépôt de Villethierry, dans l'Yonne (Mordant *et al.*, 1976), se distinguent du type de Saint-Gervais défini par G. Gaucher par une tête discoïdale et non évasée (Gaucher, 1981). Deux épingles, trouvées

dans les sépultures BPV.93.48 et BPV.HL.51 de Frécul, correspondent à ce modèle de Saint-Gervais et une troisième, provenant de GDF.91.13, toujours à Frécul, s'en rapproche (fig. 4, n<sup>o</sup> 15). Les autres, dont la longueur est comprise entre 25 et 60 cm, ont presque toutes été trouvées dans des tombes à plusieurs inhumés (BPV.93.38.A et B, BPV.93.43.A, BPV.93.59.A, BPV.93.91.A, BPV.93.99 à Barbuise et La Saulsotte et S.10 à Barbey), soit huit des douze épingles en question. Deux des quatre exemplaires restants sont issus de tombes individuelles (BPV.93.95 et LBB.95.142 de Frécul). Pour les deux autres (BPV.93.64 et GDF.68.02 de Frécul), les ossements n'ont pas été retrouvés au dépôt de fouille. Les datations radiométriques obtenues sur les ossements humains associés à ces épingles sont relativement homogènes et centrées sur le XIII<sup>e</sup> siècle av. J.-C. (fig. 6).

Parmi les formes moins fréquentes sur le site de Frécul, nous noterons particulièrement l'exemplaire à tête hybride très évasée et renflement bitronconique, parfois classée comme tête vasiforme, de la sépulture de Frécul GDF.01.1504 (fig. 5, n<sup>o</sup> 1). Une datation radiocarbone dans la sépulture d'où elle provient situe son usage entre 1256 et 1013 av. J.-C. (LY-11033), avec des pics de probabilité au XII<sup>e</sup> siècle avant notre ère (fig. 6). Des modèles comparables existent en Allemagne, notamment à Riegsee ou Töging (Müller-Karpe, 1959), et plus proche de Barbuise et La Saulsotte, dans les Ardennes (Blanchet, 1984). Dans la sépulture GDF.01.1504, elle est associée à une épingle à tête conique et corps renflé et rainuré (fig. 3, n<sup>o</sup> 3), dérivée du type de Courtavant, pratiquement identique à celle de la sépulture S.6 de Barbey (cf. *supra*).

L'épingle à tête de pavot globuleuse, décorée de hachures obliques et verticales, de la sépulture S.7 des Cent Arpents (fig. 5, n<sup>o</sup> 7) est pratiquement identique

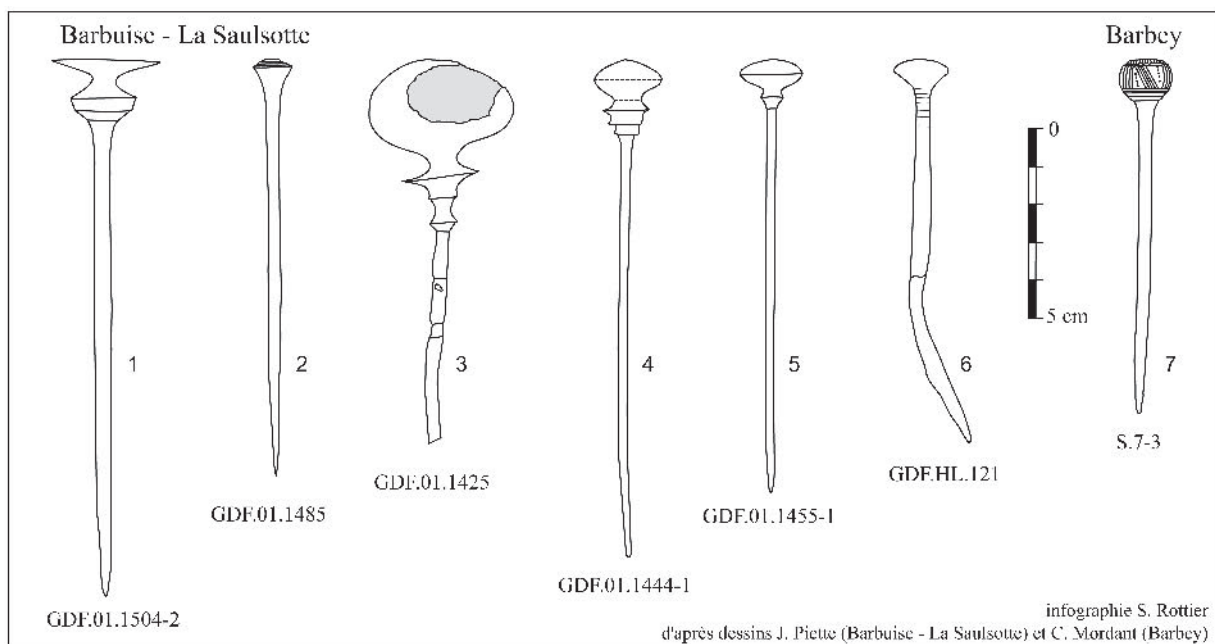
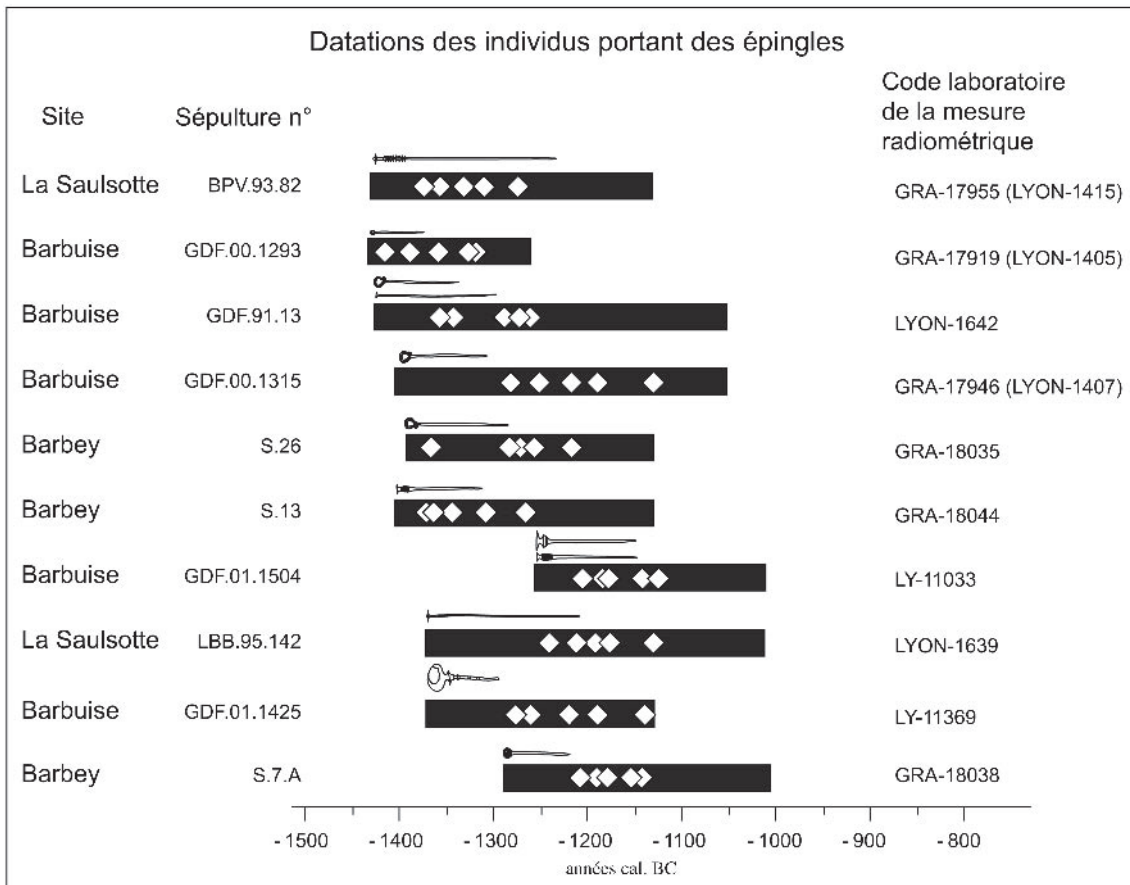


Fig. 5 – Autres épingles en bronze de Barbuise et La Saulsotte «Frécul» (n<sup>os</sup> 1 à 6) et de Barbey «les Cent Arpents» (n<sup>o</sup> 7).

Fig. 5 – Other bronze pins from Barbuise and La Saulsotte «Frécul» (nos. 1 to 6) and from Barbey «Les Cent Arpents» (no. 7).



**Fig. 6** – Chronologie des épingles de Barbuise et La Saulsotte et Barbey d’après les données radiométriques. Les carrés dans les barres signalent les pics de probabilité.

**Fig. 6** – Chronology of the pins from Barbuise and La Saulsotte and Barbey according to the radiometric data. Squares in bars indicate the peaks of probability.

à celle du musée de Sens, sans provenance (Hure, 1931 ; Beck, 1980, pl. 44, n° 21). Mais on la retrouve également en Italie, à Peschiera, province de Vérone, ou en Allemagne, à Stockeim (Müller-Karpe, 1959). Un exemplaire avec ce même décor est également signalé dans une incinération du tumulus n° 5 de Chabestan, dans les Hautes-Alpes (Audouze et Courtois, 1970). D’après la datation effectuée sur les ossements, son usage se situe ici entre 1290 et 1009 cal. BC (GRA-18038), avec des pics de probabilité dans la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle av. J.-C. (fig. 6).

L’épingle à tête globuleuse creuse, à rapprocher du type de Wollmesheim, de la sépulture GDF.01.1425 de Frécul (fig. 8, n° 3) est, d’après les datations obtenues (LY-11369), en usage au XIII<sup>e</sup> siècle av. J.-C. (1374 à 1130 cal. BC, avec les principaux pics de probabilité pendant le XIII<sup>e</sup> siècle ; fig. 6). Il s’agit d’une date relativement reculée pour la technique de fonte fine à noyau d’argile et cire perdue, qui ne semblait apparaître que plus tardivement dans cette région (Armbruster, 2000). On la trouve dans l’est du Bassin parisien, dans la région du Rhin moyen et en Suisse (Millotte, 1988).

À cela viennent s’ajouter deux autres épingles à tête globuleuse plus réduite que la précédente (fig. 5, n°s 4 et 5) et qui s’apparenteraient elles aussi au type de

Wollmesheim d’après A. Beck (1980) et M. David-Elbiali (2000). Ce modèle est présent à Villedieu où il est défini comme une épingle à tête massive globuleuse aplatie, à une ou deux collerettes (Mordant *et al.*, 1976), et à Pougy-les-Eaux dans la Nièvre (Bouthier *et al.*, 1988). On le retrouve principalement en Rhénanie-Palatinat et en Suisse (Kubach, 1977 ; Brun, 1988 ; David-Elbiali, 2000). Il est le plus souvent placé au Bronze final IIa. L’épingle déformée par le feu, trouvée dans la sépulture GDF.HL.121 de Frécul, pourrait aussi être de ce type.

Les épingles présentées ici trouvent donc des comparaisons sur une aire géographique étendue. Elles témoignent, pour la plupart, de l’exploitation régionale de thèmes et types reflétant l’appartenance et des relations à plus ou moins longues distances à l’intérieur du complexe nord-alpin. Quelques exemplaires permettent également d’observer des relations déjà mises en évidence avec des groupes culturels occidentaux (Coffyn, 1985 ; Chevillot, 1989 ; Gomez de Soto, 1995) ou méridionaux (Audouze et Courtois, 1970 ; Guilaine, 1972 ; Vital, 1999 ; Buisson-Catil et Vital, 2000), où le groupe Seine-Yonne, situé en lisière du complexe nord-alpin dès le XIV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. (Mordant, 1989), aurait eu une position frontalière favorable dans les échanges vers l’ouest (Brun, 1993).

### Les épingles en bronze : aspect fonctionnel

La position des épingles par rapport au squelette a été interprétée, depuis longtemps déjà, comme la fermeture d'un suaire (Chantre, 1875; Audouze, 1967). F. Audouze insiste sur la possibilité de le fermer ainsi à n'importe quel endroit sur le corps. Dans les sépultures de Barbuise, La Saulsotte et Barbey, les épingles sont toujours placées vers le haut du corps, de la taille à la tête. On les trouve le plus souvent à hauteur de la poitrine ou des épaules. L'argument cité précédemment s'appuyait sur des descriptions parfois aléatoires d'une quarantaine de tombes de tout l'Âge du bronze. Nous bénéficions ici d'un référentiel d'une quarantaine de sépultures, mais où l'épingle a été localisée de façon sûre, pour une période beaucoup plus resserrée. Il apparaît que l'hypothèse de la fermeture du suaire ne peut, bien évidemment, pas être exclue, mais que celle d'un vêtement fermé en avant de la poitrine ou au niveau des épaules doit être gardée également. L'utilisation d'épingles parfois de grande taille laisse supposer qu'il s'agit, dans ce cas, d'un objet à usage restreint. La longueur peut, en effet, être un obstacle pour une activité physique quotidienne. La longue épingle peut donc être réservée à un vêtement occasionnel, par exemple cérémoniel... Elle peut aussi être un des attributs d'un costume « d'officiant » quelconque, quotidien ou non, dont les fonctions nécessiteraient moins de mouvements que celles d'un agriculteur par exemple. Toutefois, dans plusieurs cas, l'épingle est retrouvée pointe vers la tête. Sur un individu debout, elle serait donc tête en bas. Le propre poids de l'objet le rend alors inutilisable, provoquant sa chute. L'hypothèse d'épingle à cheveux est, comme le suggérait F. Audouze, à rejeter pour le corpus étudié ici.

À côté de cet aspect, le rôle de marqueur social de l'épingle considérée comme un élément de la « peau sociale » peut être discuté pour plusieurs d'entre elles. Le caractère sociofonctionnel peut apparaître dans la présence ou non de l'épingle, sa forme ou sa taille. L'analyse de leur distribution en fonction du sexe et de l'âge des individus est la première possibilité d'approcher la dimension sociale de cet objet.

Sur les sites de Barbey « les Cent Arpents » et de Barbuise et La Saulsotte, 55 épingles ont été dénombrées, dont trois trouvées hors contexte, pour un minimum de 185 personnes représentées. Pour chacun des sites, une personne sur quatre, voire sur trois, serait donc munie d'une épingle : 12 épingles (dont 2 hors contexte) à Barbey pour 31 individus, soit 32 % ; 43 épingles (dont 1 hors contexte) à Frécul pour au moins 154 individus, soit 27 %, découvertes anciennes incluses (Rottier, 2003 et 2007). Trois individus en portent deux chacun (dans les sépultures GDF.91.13, GDF.01.1504 et BPV.93.91.A de Frécul). Dans les structures où aucune épingle n'a été retrouvée, seulement 15 individus (dont 3 à Barbey) n'ont assurément pas eu d'épingle en bronze dans leurs attributs funéraires, 38 autres (dont 5 à Barbey) ont subi un arasement mécanique qui, éventuellement, aurait pu emporter ce genre d'objet. Enfin, au moins 121 individus

(dont 12 à Barbey) ont subi des remaniements post-sépulcraux (qui n'ont pas toujours pu être caractérisés et qui ne permettent pas d'affirmer l'absence d'épingle au moment du dépôt du cadavre), ou sont représentés par des os en position secondaire (Rottier, 2003). Il est donc difficile de faire une séparation nette entre les porteurs d'épingles et ceux qui n'en ont pas, sachant qu'elle aura pu être détruite ou prélevée. Néanmoins, le fait que tous ne portent pas obligatoirement une épingle en bronze indique une différence dans la constitution de la « peau sociale » du défunt ou du costume funéraire.

Parmi les 19 hommes identifiés ostéologiquement, 9 sont porteurs d'au moins une épingle. Des 10 autres, un seul n'avait assurément pas d'épingle au moment de son inhumation ; 5 ont subi des remaniements post-sépulcraux incluant des prélèvements, un a été arasé et les derniers sont représentés par des os en position secondaire.

Pour les 32 femmes identifiées ostéologiquement, 14 portent au moins une épingle. Sur les 18 autres, 3 seulement n'en avaient assurément pas au moment de leur inhumation, 5 ont subi un arasement qui aurait pu les en démunir et la sépulture de 8 autres a été remaniée, principalement par des prélèvements.

Les proportions entre hommes et femmes sont donc équivalentes en ce qui concerne la présence ou non d'épingles en bronze (fig. 7). Parmi les indéterminés n'ayant pas d'épingle, la proportion de remaniement est beaucoup plus importante. Il est donc possible que des épingles de ces sépultures aient fait elles aussi l'objet de prélèvements. En revanche, l'absence certaine d'épingle est attestée pour plus d'un individu sur dix, proportion du même ordre que pour les individus dont le sexe a pu être identifié d'après les os coxaux.

Au sein des porteurs d'épingle, plusieurs remarques peuvent être émises. Tout d'abord, il est possible de constater que les quatre épingles à tête globuleuse, pourtant de trois types différents, sont toutes portées par des hommes (fig. 8). De même, les épingles du type de Courtavant sont associées à des hommes lorsque la détermination est possible. Dans d'autres sites des bassins de l'Yonne et de la haute Seine, cette observation se répète. C'est par exemple le cas à Passy et Véron « Prés Pendus », sépulture 8 (Depierre *et al.*, 1997).

À l'inverse, il semblerait que les épingles à tête recourbée (enroulée ou en crosse) soient portées par les femmes. Pour cette dernière catégorie, le nombre d'épingles dont le sexe du porteur n'a pas pu être déterminé contraint malgré tout à la plus grande prudence, d'autant que cette information ne se vérifie pas sur les sites alentours : l'exemplaire de la sépulture 4 des Gours aux Lions à Marolles est attribué à un homme (Mordant et Mordant, 1970).

La taille des épingles peut aussi être prise en compte comme marqueur conventionnel du sexe de celui qui la porte, puisqu'il apparaît que les épingles de plus de 25 cm de long sont portées par des femmes. La seule exception constatée ici (fig. 9) est celle de la sépulture masculine BPV.93.82 à Frécul, dont l'épingle est très différente des autres épingles longues, puisqu'il s'agit

nombre de cas observés

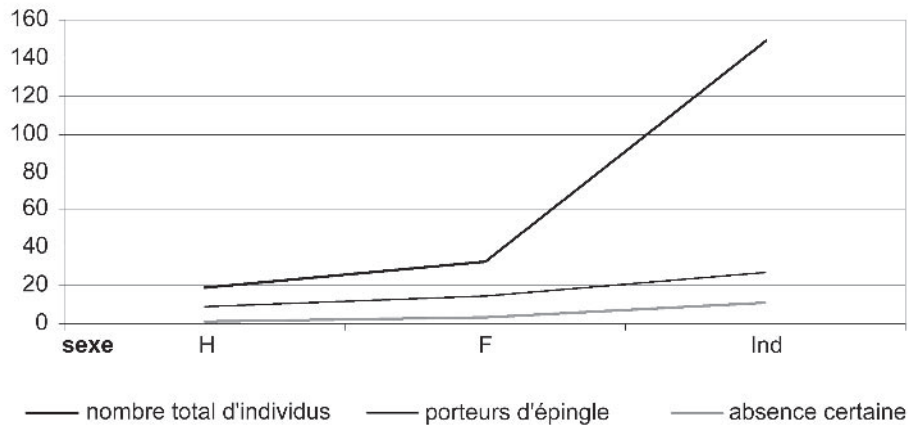


Fig. 7 – Présence d'épingle en bronze en fonction du sexe dans les sites de Barbuise et La Saulsotte «Frécul» et Barbey «les Cent Arpents».

Fig. 7 – Presence of bronze pins according to sex on the sites of Barbuise and La Saulsotte «Frécul» and Barbey «Les Cent Arpents».

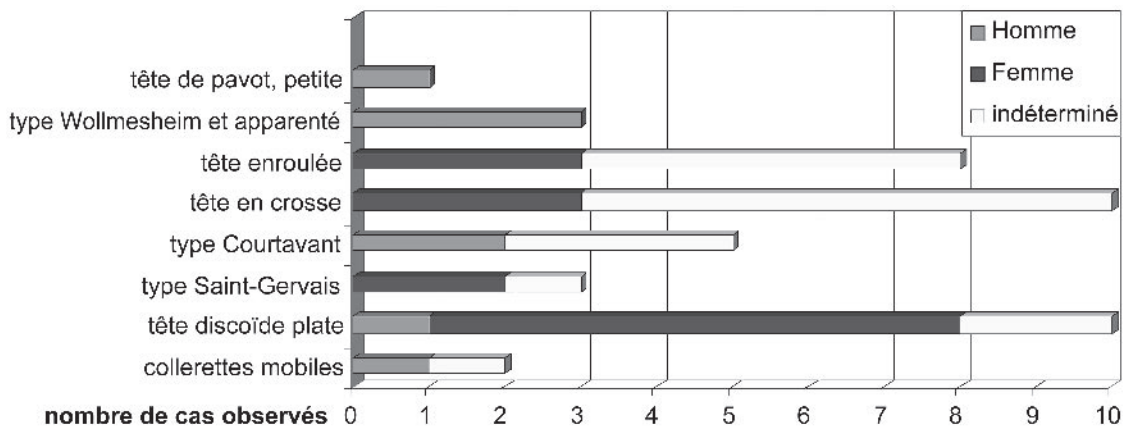


Fig. 8 – Répartition des types d'épingle entre hommes et femmes dans les sites de Barbey «les Cent Arpents» et de Barbuise et La Saulsotte «Frécul».

Fig. 8 – Distribution of the types of pins between men and women on the sites of Barbey «Les Cent Arpents» and Barbuise and La Saulsotte «Frécul».

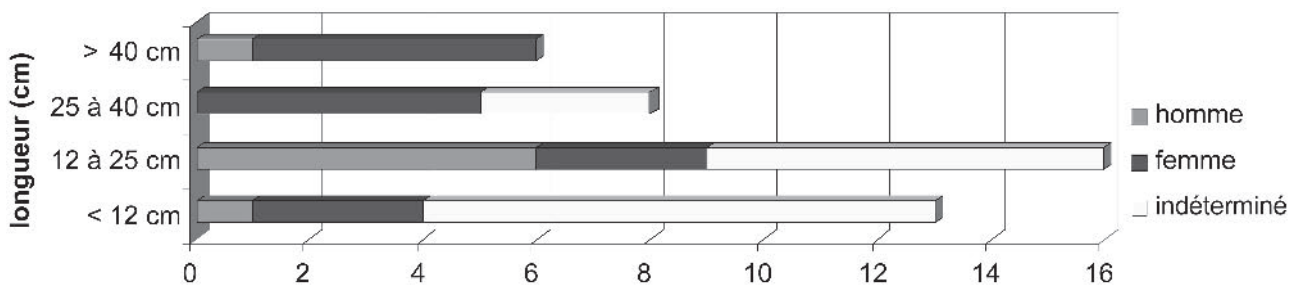
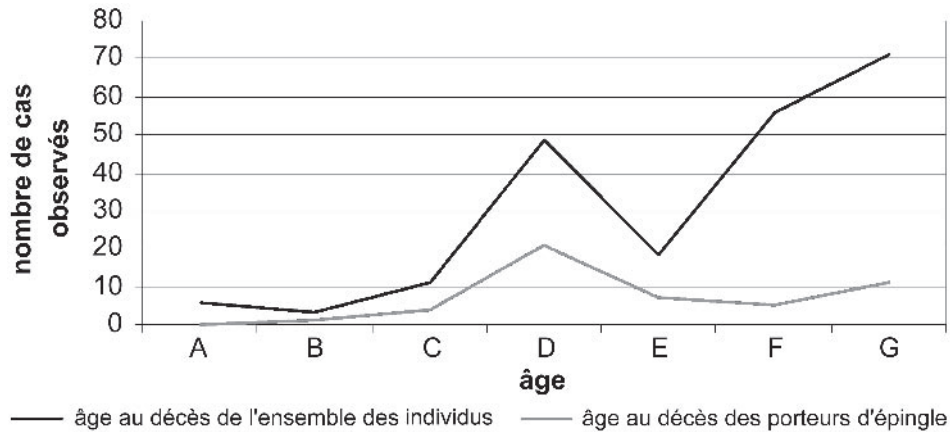


Fig. 9 – Répartition des épingles entre hommes et femmes, en fonction de leur longueur, sites de Barbey «les Cent Arpents» et de Barbuise et La Saulsotte «Frécul» confondus.

Fig. 9 – Distribution of pins between men and women, according to their length, on the sites of both Barbey «Les Cent Arpents» and Barbuise and La Saulsotte «Frécul».



**Fig. 10** – Présence d'épingles en bronze en fonction de l'âge au décès, sites de Barbuise et La Saulsotte «Frécul» et Barbey «les Cent Arpents» confondus (A : Infans 1 et 2, soit de 0 à 12 ans ; B : adolescent ; C : adulte jeune ; D : adulte mature ; E : adulte âgé ; F : taille adulte ; G : indéterminés).

**Fig. 10** – Presence of bronze pins according to the age at death, on the sites of both Barbuise and La Saulsotte «Frécul» and Barbey «Les Cent Arpents» (A: Infans 1 and 2, from 0 to 12 years; B: adolescent; C: young adult; D: mature adult; E: old adult; F: adult size; G: indefinite).

du type à collerettes mobiles. Par ailleurs, cette épingle est cassée, apparemment volontairement, en quatre morceaux mesurant chacun moins de 25 cm. De plus, le site de Passy et Véron «Prés Pendus» présente un autre exemple (sépulture 19) d'épingle de grande dimension portée par une femme (Depierre *et al.*, 1997). Celle de la Colombine serait aussi portée par une femme ; mais le sexe n'est pas identifié ostéologiquement, seulement déduit de la présence des jambières et du pendentif à canine de Suidé.

À part le cas exceptionnel de BPV.93.82 évoqué ci-dessus, les hommes portent uniquement des épingles de moins de 25 cm, mais il s'agit à chaque fois d'épingles à tête volumineuse ou massive, globuleuse, discoïdale ou de type Courtavant.

La répartition par âge au décès des épingles, selon leur type ou leur taille, semble aussi être règlementée. À peine la moitié des individus dont l'âge a pu être estimé par la maturité ostéologique sont porteurs d'épingle. La répartition des épingles entre adolescents, adultes jeunes, adultes matures et adultes âgés est identique à la distribution des individus dans ces groupes d'âges. Les individus de sexe indéterminé et de taille adulte sont les plus nombreux en raison des remaniements, de la mauvaise conservation des os et des découvertes anciennes principalement sur le site de Frécul, et seraient vraisemblablement répartis proportionnellement (fig. 10).

Les adultes âgés portant une épingle sont des hommes, à une exception près, le sujet de la sépulture BPV.93.59.B à Frécul. Cette femme possède une épingle à tête enroulée, alors que tous les autres adultes âgés ont des épingles à tête plus volumineuse. À l'inverse, les adultes jeunes portant une épingle sont essentiellement des femmes et ont des épingles à tête discoïdale plate.

De même, en regard de l'âge au décès des porteurs d'épingle, la distribution de celles de taille moyenne ne suit pas la répartition de la population inhumée ici.

Les adultes âgés sont en effet surreprésentés par rapport à leur poids sur l'ensemble des deux sites. Il s'agit en fait essentiellement des hommes âgés. Les épingles de grande dimension, à tête discoïdale plate, sont portées par les femmes jeunes à matures.

À côté de cela, pour la majorité des sujets portant les épingles de petite taille et de taille moyenne (< 25 cm) à tête enroulée ou en crosse, le sexe n'a pas pu être déterminé.

### Les porteurs d'épingle : bilan

Pour résumer, plusieurs tendances peuvent donc être distinguées dans le port des épingles en bronze.

- L'absence d'épingle est certaine pour plus d'un individu sur dix et possible pour les deux tiers des individus. Les implications quant à la «peau sociale» des défunts restent à déterminer. Il peut s'agir d'une impossibilité matérielle d'avoir un tel objet, liée à des conventions sociales qui réserveraient son port à une partie seulement de la population. En revanche, l'idée d'une variation chronologique dans la constitution du costume funéraire ne semble pas pouvoir être retenue, puisque les porteurs d'épingle et les autres cohabitent tout au long de la séquence.

- Les porteurs d'épingle ne sont pas tous équipés de la même façon. Il est, là encore, probable que des règles sociales structurent l'attribution de ces objets, puisqu'elle semble correspondre à des groupes de personnes présentant des caractéristiques communes, établies sans doute en partie d'après leur âge et leur sexe :

- les épingles en bronze petites et moyennes (< 25 cm), à tête enroulée ou en crosse, sont portées préférentiellement par des femmes, sans particularité quant à l'âge ;
- les épingles en bronze petites et moyennes, à tête volumineuse (globuleuse pleine ou creuse) et de type Courtavant, sont portées par des hommes âgés ;

- les épingles en bronze de grande dimension (> 25 cm), à tête discoïdale plate, sont portées par des femmes jeunes à matures.

À noter également que l'épingle en bronze à colle-  
rettes mobiles de grande dimension, en plusieurs mor-  
ceaux, est portée par un homme âgé.

De plus, les épingles les plus fréquentes sur les sites  
considérés ici sont essentiellement portées par les  
femmes. Ces épingles sont de facture locale (Mordant  
*et al.*, 1976). Les hommes portent des épingles dont la  
répartition géographique est beaucoup plus large, de-  
puis l'Allemagne occidentale et la Suisse jusque dans  
l'Ouest de la France.

En partant du concept de marquage d'un groupe par  
un attribut commun, tel que peut l'être l'épingle, la  
question d'un recrutement local pour les femmes et  
extérieur pour les hommes peut donc être posée, les  
notions de limites entre local et extérieur restant à  
préciser.

### PROPOSITION EN TERMES D'INFÉRENCES SOCIALES

Donc, si on considère ces objets comme marqueurs  
identitaires de l'individu au sein d'une communauté,  
il est envisageable de penser que leur aspect exogène  
dans un contexte donné puisse être dû au déplacement  
des personnes qui les portent.

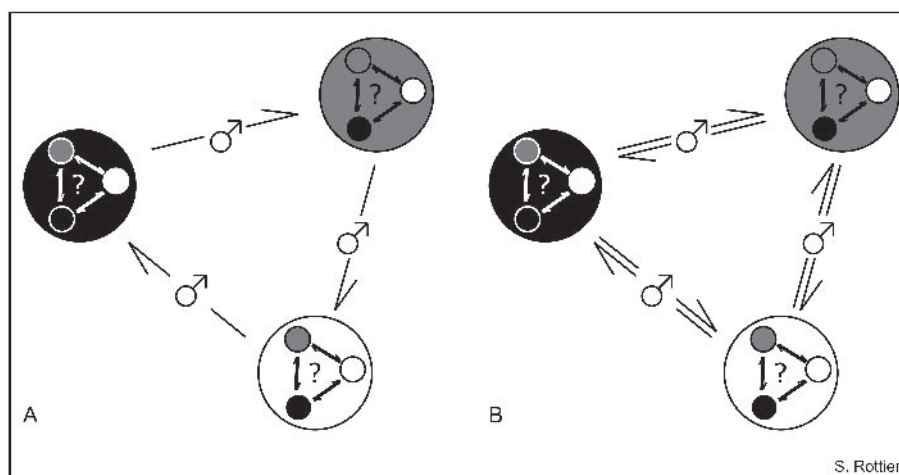
Ainsi, dans le sud-est du Bassin parisien, il semble-  
rait qu'au début du Bronze final, s'il y a eu arrivée de  
population, cela n'aurait pu concerner que quelques  
individus par génération et vraisemblablement unique-  
ment des hommes dans l'hypothèse proposée ici. Il n'y

aurait donc pas de déplacement de populations entières  
(pas de grandes migrations), mais uniquement une  
mobilité de quelques individus.

D'autres indices archéologiques, comme la structure  
des tombes, notamment leur position ou non au sein  
d'une aire réservée (Rottier, 2003), sembleraient indi-  
quer que ces quelques hommes qui se seraient déplacés  
font partie des personnes à fort impact sociopolitique.  
De là, nous avons proposé que ces déplacements  
d'hommes soient régis par un système d'alliance de  
type uxori-local. Les hommes viendraient donc s'instal-  
ler sur le lieu de résidence de leur épouse, où ils béné-  
ficieraient d'un statut de haut rang. La réciproque est  
alors envisageable, avec le départ de leurs homologues  
locaux vers le lieu de provenance des premiers (fig. 11).  
Pour confirmer cela, les données sur le sexe des porteurs  
d'épingle dans les sépultures font défaut, en grande  
partie du fait de la pratique de la crémation à cette  
même période dans les régions supposées d'origine.

De tels échanges ne peuvent s'envisager qu'au sein  
de réseaux ayant une grande cohésion sociopolitique,  
entre des groupes se considérant mutuellement comme  
équivalents, notamment en termes de population ou de  
territoire. Ces échanges contribuent alors à la stabilité  
du système, mieux, ils l'induisent probablement.

La répartition spatiale des épingles prises en exem-  
ple ici couvre un large territoire allant de l'Ouest de la  
France à la Bohême et du centre de l'Allemagne à la  
Méditerranée. Des zones à plus forte concentration  
d'objets apparaissent également. Tous les types d'épin-  
gles ne sont pas représentés sur toute l'étendue de ce  
vaste espace, mais dans les régions centrales les concen-  
trations d'objets des différents types semblent se super-  
poser. C'est notamment le cas dans la région Seine-  
Yonne, dans la région Rhin-Main et en Suisse



**Fig. 11** – Proposition de système sociopolitique : deux représentations schématiques possibles du mode de fonctionnement d'un système d'alliance uxori-local impliquant trois groupes ou ensembles de groupes. Les hommes se déplacent sur le lieu de résidence de la famille de leur épouse, qui « détient l'identité » de ce lieu. Tous les cas intermédiaires sont possibles entre un système tournant (A) et un système réciproque (B). Cela ne peut être envisagé que dans un réseau à grande cohésion sociopolitique dont la stabilité est induite par le mode même de fonctionnement.

**Fig. 11** – Proposal for a sociopolitical system: two possible simplistic representations of the functioning of a uxori-local alliance system implying three groups or sets of groups. The men move to the place of residence of the wife's family, who « maintains the identity » of this place. All the intermediate cases are possible between a rotating system (A) and a reciprocal system (B). It can be envisaged only within a network with important sociopolitical cohesion, the stability of which is inferred by the very mode of functioning.

occidentale. Autour de ce noyau, plusieurs zones présentent des concentrations d'un seul des types d'épingles dont la répartition est toutefois suffisamment large pour être considérée comme ayant un intérêt dans une étude d'analyse spatiale.

C'est pourquoi, suite aux propositions précédentes, une analyse spatiale sur la répartition des épingles par type a été engagée afin de déceler des phénomènes de concentration et de diffusion pouvant être imperceptibles sur des cartes de répartition. La méthodologie employée a déjà été décrite par ailleurs (Mordant *et al.*, 2007). Les premiers résultats montrent jusqu'où peut être poussée une réflexion sur les objets notamment dits de parure, lorsqu'elle est conduite par une approche anthropologique. La délimitation des différents groupes (Mordant *et al.*, 2007, fig. 9), visibles en fonction des approches, montre effectivement une répartition équilibrée de ces objets. Il est probable que cette répartition soit le témoin d'une vaste zone dans laquelle pouvait s'organiser un réseau d'échanges permettant la stabilité sociopolitique.

Les confluences de la Seine avec l'Aube et avec l'Yonne semblent alors appartenir à plusieurs mailles de ce réseau.

## CONCLUSION

Un début d'analyse spatiale permet déjà d'envisager un réseau d'échanges entre plusieurs groupes, sur des territoires de taille moyenne, de l'ordre de quelques milliers de kilomètres carrés (Mordant *et al.*, 2007). Les groupes principaux acteurs de ces échanges avec le groupe Seine-Yonne seraient un groupe Rhin-Main, un groupe Rhône-Jura, un groupe Savoie-Jura et plaine du Pô et un groupe Suisse septentrionale/Allemagne méridionale pour les épingles à collerettes.

Les contours de ce réseau varient vraisemblablement chronologiquement. De plus, un groupe peut permettre des contacts apparents d'un point de vue archéologique entre des groupes qui ne sont pas obligatoirement liés par des échanges directs. Ainsi, des groupes n'ayant pas de contacts directs pourraient malgré tout faire partie d'un même réseau de stabilité sociopolitique, franchissant les clivages théoriques des grands complexes socio-économiques reconnus pour cette période du début du Bronze final.

D'autre part, le fonctionnement interne de chacun de ces groupes est tout à fait compatible avec un réseau restreint, sur le même modèle. Ainsi, les propositions émises dès 1992 concernant l'occupation du sol dans les vallées de l'Yonne et de la haute Seine (Mordant et Gouge, 1992) trouveraient parfaitement leur place dans un système plus large.

Les premières remarques émises ici suite à un début d'analyse spatiale des objets considérés comme marqueurs identitaires nous poussent à approfondir la méthode. L'élargissement du nombre et des types d'objets traités par ce biais se fera notamment en intégrant les bracelets massifs ouverts en bronze à décors en panneaux. Ceci permettra dans un premier temps de comparer avec le modèle des épingles. Les analyses spatiales devront aussi prendre en compte la « contrainte-coût » pour calculer les distances entre sites, intégrant en cela les composantes naturelles du relief. La recherche de possibles modules correspondant à un maillage du territoire couvert par ce réseau d'échange sera également privilégiée. Les groupements obtenus par ces méthodes statistiques et spatiales seront également comparés aux groupes culturels retenus dans la littérature archéologique, définis par les assemblages mobiliers, de façon à en affiner les contours. ■

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ARMBRUSTER B.R. (2000) – *Goldschmiedekunst und Bronzetechnik. Studien zum Metallhandwerk der atlantischen Bronzezeit auf der iberischen Halbinsel* (Vorwort von H.-G. Bachmann), Monographie Instrumentum, 15.
- AUDOUZE F. (1967) – Études sur l'emplacement des épingles dans les inhumations de l'Âge du bronze, *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. LXIV, p. 755-760.
- AUDOUZE F., COURTOIS J.-C. (1970) – Les épingles du Sud-Est de la France, *Prähistorische Bronzefunde*, Bd. XIII, 1, C.H. Beck'sche Verlagsbuchhandlung, München.
- AUDOUZE F., GAUCHER G. (1981) – *Typologie des objets de l'Âge du bronze en France, fasc. VI : Épingles*, Commission du Bronze, Société préhistorique française, Paris.
- BECK A. (1980) – Beiträge zur frühen und älteren Urnenfelderkultur im nordwestlichen Alpenvorland, *Prähistorische Bronzefunde*, Bd. XX, 2, C.H. Beck'sche Verlagsbuchhandlung, München.
- BLANCHET J.-C. (1984) – *Les premiers métallurgistes en Picardie et dans le Nord de la France*, Mémoires de la Société préhistorique française, t. 17.
- BOUTHIER A., DAUGAS J.-P., VITAL J. (1988) – La nécropole Bronze final des Vicreuses à Pougues-les-Eaux (Nièvre). Bilan et perspectives, in P. Brun et C. Mordant dir., *Le groupe Rhin-Suisse-France orientale et la notion de civilisation des Champs d'urnes*, Actes du colloque international de Nemours, 1986, Mémoire du musée de Préhistoire d'Île-de-France, n° 1, éd. APRAIF, Nemours, p. 417-424.
- BRUN P. (1986) – *La civilisation des Champs d'urnes, étude critique dans le Bassin parisien*, Documents d'archéologie française, n° 4, éd. Maison des sciences de l'Homme, Paris.
- BRUN P. (1988) – L'entité « Rhin-Suisse-France orientale » : nature et évolution, in P. Brun et C. Mordant dir., *Le groupe Rhin-Suisse-France orientale et la notion de civilisation des Champs d'urnes*, Actes du colloque international de Nemours, 1986, Mémoire du musée de Préhistoire d'Île-de-France, n° 1, éd. APRAIF, Nemours, p. 599-620.
- BRUN P. (1993) – East-West Relations in the Paris Basin during the Late Bronze Age, in C. Scarre et F. Healy dir., *Trade and Exchange in Prehistoric Europe*, Oxbow Monograph, 33, p. 171-182.
- BUISSON-CATIL J., VITAL J. (2000) – *Âge du bronze en Vaucluse*, Notices d'archéologie vauclusienne, 5, éd. A. Barthélemy et département de Vaucluse, Avignon.
- CHANTRE E. (1875) – *Études paléoethnologiques dans le bassin du Rhône, Âge du bronze. Première partie : l'industrie du bronze*, Paris, p. 161-162.

- CHEVILLOT C. (1989) – *Sites et cultures de l'Âge du bronze en Périgord (du groupe d'Artenac au groupe de Vénat)*, coll. Archéologies, éd. Vesuna, Périgueux.
- COFFY A. (1985) – *Le Bronze final atlantique dans la péninsule Ibérique*, Publications du centre Pierre Paris, Paris.
- COURTOIS J.-C. (1957) – Note sur des objets inédits de l'Âge du bronze conservés dans les musées de Lyon, *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. LIV, p. 262-273.
- DAVID-ELBIALI M. (2000) – *La Suisse occidentale au II<sup>e</sup> millénaire av. J.-C., chronologie, culture, intégration européenne*, Cahiers d'archéologie romande, n° 80, Lausanne.
- DEMOULE J.-P. (1982) – L'analyse archéologique des cimetières et l'exemple des nécropoles celtiques, in G. Gnoli et J.-P. Vernant dir., *La Mort, les morts dans les sociétés anciennes*, Paris, p. 319-338.
- DEPIERRE G., JACQUEMIN M., MULLER F., COLLET S., avec la coll. de MORDANT C. (1997) – La nécropole des «Prés Pendus» sur les communes de Passy et de Véron (Yonne) : un complexe funéraire du Bronze final I-IIa, *Revue archéologique de l'Est*, t. 48, p. 3-50.
- DUDAY H. (1981) – La place de l'anthropologie dans l'étude des sépultures anciennes, *Cahiers d'anthropologie*, t. 1, p. 27-42.
- GALLAY G., HUBER B. (1972) – Nouveaux objets de l'Âge du bronze et du fer provenant de la Saône, *Revue archéologique de l'Est*, t. XXIII, fasc. 3-4, p. 295-329.
- GAUCHER G. (1981) – *Sites et cultures de l'Âge du bronze dans le Bassin parisien*, Gallia Préhistoire, XV<sup>e</sup> suppl., CNRS, Paris.
- GAUCHER G. (1983) – Les épingles du type de Courtavant et la pratique de la typologie, *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est*, t. XXXIV, fasc. 1-2, p. 65-79.
- GOMEZ de SOTO J. (1995) – *Le Bronze moyen en Occident*, L'Âge du bronze en France, 5, Picard, Paris.
- GOMEZ de SOTO J., PAUTREAU J.-P. (1989) – Le groupe des Duffaits dans le Centre-Ouest de la France, *Dynamique du Bronze moyen en Europe occidentale, Actes du 113<sup>e</sup> congrès des Sociétés savantes, Strasbourg-Haguenau, 1988*, CTHS, Paris, p. 385-390.
- GUILAINE J. (1972) – *L'Âge du bronze en Languedoc occidental, Roussillon, Ariège*, Mémoire de la Société préhistorique française, t. 9, Paris.
- HÄRKE H. (2000) – Social analysis of mortuary evidence in German protohistoric archaeology, *Journal of Anthropological Archaeology*, vol. 19, p. 369-384.
- HURE A. (1931) – *Le Sénonais aux Âges du bronze et du fer, Les Sénonais d'après l'archéologie*, éd. Culture et Civilisation, Bruxelles.
- KIMMIG W. (1951) – Où en est l'étude de la civilisation des Champs d'urnes en France, principalement dans l'Est?, *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est*, t. 2, fasc. 2, n° 6, p. 65-81.
- KUBACH W. (1977) – Die Nadeln in Hessen und Rheinhessen, *Prähistorische Bronzefunde*, Bd. XIII, 3, C.H. Beck'sche Verlagsbuchhandlung, München.
- MILLOTTE J.-P. (1988) – La question des «Champs d'urnes» en France et sa place dans une perspective historique, in P. Brun et C. Mordant dir., *Le groupe Rhin-Suisse-France orientale et la notion de civilisation des Champs d'urnes, Actes du colloque international de Nemours, 1986*, Mémoire du musée de Préhistoire d'Île-de-France, n° 1, éd. APRAIF, Nemours, p. 165-171.
- MORDANT C. (1989) – Transgression culturelle et mouvements de populations aux XIV<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles avant notre ère dans le Bassin parisien, Compétition culturelle et phénomène de lisière, *Dynamique du Bronze moyen en Europe occidentale, Actes du 113<sup>e</sup> congrès des Sociétés savantes, Strasbourg-Haguenau, 1988*, CTHS, Paris, p. 283-303.
- MORDANT C., GOUGE P. (1992) – L'occupation du sol au Bronze final dans les vallées de l'Yonne et de la haute Seine, in C. Mordant et A. Richard dir., *L'habitat et l'occupation du sol à l'Âge du bronze en Europe, Actes du colloque international de Lons-le-Saunier, 16-19 mai 1990*, CTHS, Paris, p. 133-164.
- MORDANT C., MORDANT D. (1970) – *Le site protohistorique des Gours-aux-Lions à Marolles-sur-Seine (Seine-et-Marne)*, Mémoire de la Société préhistorique française, t. 8, Paris.
- MORDANT C., MORDANT D., PRAMPART J.-Y. (1976) – *Le dépôt de bronze de Villethierry (Yonne)*, IX<sup>e</sup> suppl. à Gallia Préhistoire, CNRS, Paris.
- MORDANT C., ROTTIER S., SALIGNY L. (2007) – Dynamique et expansion culturelles : de la notion de mobilité au sein des populations, du Bronze moyen à l'étape initiale du Bronze final, en France orientale, *Emprises, déprises et rythmes agricoles à l'Âge du bronze, Actes du congrès national des Sociétés historiques et scientifiques, Besançon, 2004*, co-édition CTHS-Annales littéraires de l'université de Besançon, p. 143-157.
- MÜLLER-KARPE H. (1959) – *Beiträge zur Chronologie der Urnenfelderzeit nördlich und südlich der Alpen*, Römisch-germanischen Forschungen, n° 22, 2 vol., Walter de Gruyter & Co., Berlin.
- PEAKE R., DELATTRE V., avec la coll. de PIHUIT P. (1999) – La nécropole de l'Âge du bronze de «la Croix de la Mission» à Marolles-sur-Seine (Seine-et-Marne), *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 96, n° 4, p. 581-605.
- ROTTIER S. (2003) – *Pratiques funéraires de l'étape initiale du Bronze final dans les bassins de l'Yonne et de la haute Seine : l'exemple des sites funéraires de Barbuise-Courtavant-La Saulsotte et Barbey aux XIV<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles avant J.-C.*, thèse de doctorat, université de Bourgogne, 2 vol., 304 et 504 p.
- ROTTIER S. (2007) – L'Âge du bronze à Barbuise-Courtavant (Aube) du XIX<sup>e</sup> siècle... à demain, *Un siècle de construction du discours scientifique en Préhistoire, Actes du XXVI<sup>e</sup> congrès préhistorique de France, Avignon, 21-25 septembre 2004*, Société préhistorique française, Paris, vol. 2, p. 371-380.
- SANDARS N.K. (1957) – *Bronze Age cultures in France, the later phases from the thirteenth to the seventh century B.C.*, University Press, Cambridge.
- TURNER T. (1980) – The social skin, in J. Chérfas et R. Lewin dir., *Not Work Alone: A Cross-Cultural View of Activities, Superfluous to Survival*, Sage Publications, Beverly Hills, p. 112-140.
- VACHE M. (1962) – Carnets de fouilles, domaine de Frécul, commune de Barbuise-Courtavant, *Bulletin du Groupe archéologique du Nogentais*, 1<sup>re</sup> série, n° 1, p. 7-13.
- VITAL J. (1999) – Identification du Bronze moyen-récent en Provence et en Méditerranée nord-occidentale, *Document d'archéologie méditerranéenne*, t. 22, p. 7-115.

**Stéphane ROTTIER**

UMR 5199-PACEA

Laboratoire d'Anthropologie

des populations du passé

Université Bordeaux 1, bât. B8

1, avenue des Facultés, 33405 Talence Cedex

s.rottier@anthropologie.u-bordeaux1.fr